

■ **LANexpert**, à Lausanne, activités dans le domaine de l'informatique (FOSC du 23.01.2004, p. 13). Statuts modifiés le 11 mars 2004. Les 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité, entièrement libérées et formant l'entier du capital, sont converties en 100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 2772 du 16.03.2004
(02182684 / CH-550.0.089.843-4)